



BULLETIN D'INSCRIPTION C.M.P.J.M. INGRÉ TENNIS DE TABLE

Saison 2025/2026

Merci de privilégier l'inscription en ligne sur le site sécurisé suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/cmpjm-ingre-tennis-de-table/adhesions/fiche-d-inscription-2025-2026>

Joueurs / Joueuses à inscrire (1 fiche par joueur)

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : F M

Adresse :

Portable : / / / /

E-mail :

N° de licence (si déjà licencié) :

Responsable(s) légal(aux) pour mineurs :

Mr. :

Adresse :

Portable Mr. : / / / /

E-mail Mr. :

Mme. :

Adresse (si différente) :

Portable Mme. : / / / /

E-mail Mme :

CATÉGORIES	COTISATION	+ CRITERIUM FEDERAL
ADULTES (+19 ans) Nés avant 2006	145 €	40 €
BENJAMIN (-11 ans) à JUNIOR (-19 ans) Nés en 2006 à 2015	175 €	INCLUS
BABY-PING (3 à 6 ans) et POUSSIN (-9 ans) Nés en 2016 et après	90 €	
EXTERIEUR	55 €	

Si plusieurs licences dans la même famille = réduction de 15€ sur une des licences

MONTANT DE LA COTISATION :€ Réglée par : Chèque ou Espèces

(Chèque à l'ordre de C.M.P.J.M. INGRÉ TT)

Joindre un certificat médical ou le questionnaire santé pour mineur ou majeur

Pour les mineurs :

Aucun certificat médical systématique n'est exigé.

L'attestation de santé, remplie par le mineur et ses représentants légaux, reste la règle, sauf en cas de réponse positive au questionnaire, auquel cas un certificat médical est requis.

Pour les majeurs de moins de 40 ans :

L'obtention ou le renouvellement de la licence repose sur l'attestation du questionnaire de santé. Un certificat médical n'est exigé que si une réponse positive est apportée au questionnaire.

Pour les vétérans :

Le certificat médical est désormais valable jusqu'à 5 ans, à condition que le licencié ne change pas de catégorie.

Un nouveau certificat est requis à chaque changement de catégorie vétéran et obligatoirement tous les 5 ans.

Les licenciés de 90 ans et plus doivent fournir un certificat médical tous les 5 ans

- J'autorise le club à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même et à utiliser ces images sur les différents supports de communication du club : OUI NON
- J'autorise mon enfant à partir seul à la fin des entraînements : OUI NON

En intégrant l'association, vous acceptez :

- ✓ De remettre un certificat médical valide (ou questionnaire de santé) pour la pratique du tennis de table en club.
- ✓ De reconnaître avoir pris connaissance des conditions du contrat d'assurance N°4.285.000 par la FFTT auprès de COVEA RISKS et la possibilité de souscrire des garanties complémentaires.
- ✓ D'autoriser les responsables du club à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident.

Date :

Signature du licencié

Signature des parents (Pour mineur)

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ !!!